

# Prix national arturbain.fr 2016 : "Mettre en valeur l'Espace public, Bien commun des citoyens"

**Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Autun - Hôtel de ville d'Autun - Place du Champ de Mars - BP 133 - 71403 Autun Cedex. Tél. : 03 85 86 80 00

**Responsables :** Rémy Rebeyrotte, Maire d'Autun - Justine Ultsch, chef de Projet de Rénovation Urbaine

**Présentateur :** Rémy Rebeyrotte, Maire d'Autun et Président de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan

**Organisme décisionnaire et propriétaire du site :** Ville d'Autun, OPAC Saône-et-Loire, SEMCODA (ex-SEMIA), Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté, Conseil Départemental de Saône-et-Loire, Caisse des Dépôts et Consignations

**Description de l'opération :** Entre 2009 et 2016, la Ville d'Autun (15 000 hab.) a coordonné le Projet de Rénovation Urbaine (PRU) sur le quartier d'habitat collectif de Saint-Pantaléon. La mise en oeuvre de ce projet urbain et social global a permis d'opérer une véritable transformation des espaces publics du quartier, auparavant dégradés et stigmatisés. Au total, le PRU représente 34 millions d'euros TTC dont 6,70 millions d'euros consacrés au volet aménagement. L'ensemble de ces opérations a été réalisé en étroite articulation avec la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP). Les habitants du quartier témoignent aujourd'hui d'une véritable transformation de leur cadre de vie et le projet urbain se poursuit actuellement au travers du Contrat de Ville dans une logique d'ouverture du quartier avec le reste de la ville d'Autun.

**Equipe pluridisciplinaire :** Maîtrise d'ouvrage Ville d'Autun - J. Ultsch, chef de PRU, et I.Neyrat, chargée de mission GSUP, élus et services référents / François Bollotte, Ancien Chef du projet PRU / A. de Crecy Koch, architecte-paysagiste, C. Jullian de la Fuente, architecte DPLG, 2AGE Conseils BE VRD (1ère maîtrise d'oeuvre) / Tracés urbains, V. Beaucarnot, architecte DPLG, et BEREST, J. Ruinet (2nde maîtrise d'oeuvre) / F. Moreau et R. Crouzoulon consultants, AMO / Ensemble des acteurs associés (habitants, partenaires institutionnels, associatifs, techniques, etc.).

## Aménagement des espaces publics sur le quartier de St-Pantaléon, Autun (71)



### Qualité architecturale

- L'aménagement des abords du Prieuré Saint-Martin et du square Anne Franck ont permis une réappropriation de ces espaces par les différents publics, en lien avec le centre social hébergé dans le bâtiment (1).
- Désenclavement d'un secteur d'habitat social situé au nord du quartier, reconnecté avec l'école et le parc central situé sur une plateforme et résidentialisé (nouveaux cheminements, report du stationnement automobile) (2).
- En parallèle de la rénovation de l'école Victor Hugo, le parvis a été réaménagé de manière à organiser et sécuriser les stationnements et circulations (3).

### Qualité de la vie sociale

- Modification d'un aménagement à dimension routière à un aménagement urbain sur l'entrée de quartier pour redonner de la lisibilité à un espace très vaste, relier les services présents, donner une place aux piétons et aux cyclistes, et valoriser une image d'entrée de quartier, reliée au reste de la ville, par des matériaux de qualité (6).
- L'identité du lieu est préservée et valorisée notamment au travers des démarches d'archéologie préventive qui enrichissent la connaissance historique du quartier, en lien avec la ville, et valorisé dans le cadre d'animations.

### Respect de l'environnement

- Concertation des habitants et acteurs associés à chaque étape du projet dans le cadre de la GUSP : diagnostics en marchant en amont et après travaux, enquêtes à domicile, repas de concertation PRU, permanence d'élus, etc.
- Insertion des publics en difficulté : 20 000 heures réalisées dans les travaux sous différentes maîtrises d'ouvrage.
- Création des jardins partagés : lieu de développement du lien social, d'apprentissage des pratiques écologiques et de mixité sociale par l'accueil d'événements festifs et culturels (4 et 5).
- Mise aux normes d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite des espaces publics réalisés.
- Mise en place de sites de compostage collectifs, sensibilisation à la collecte des encombrants, création d'un appartement pédagogique pour les éco-gestes.
- Développement des modes doux par la modification du plan de circulation : création de liaisons douces piétonnes et cyclables, réduction de la vitesse automobile, relocalisation des arrêts de bus, en lien avec le volet social du PRU.
- Mise en place de revêtements de sol permettant l'infiltration des eaux pluviales.

Reproduction publique sous réserve d'accord www.arturbain.fr